


PAIEMENT		ARRIVEE DOSSIER				GRUPE	CLASSE	N° COURSE
Chèque N° .....		le .....						
Banque : .....		N° ordre .....				↑↑↑↑ Ne rien inscrire ci dessus ↑↑↑↑		
Espèces .....								
34 <sup>ème</sup> COURSE DE COTE REGIONALE DE LUCY LE BOIS - 19 et 20 JUN 2010								
				PILOTE		VOITURE		
Nom				Marque				
Prénom				Modèle				
Pseudonyme				Année				
Nationalité				Immatriculation				
Adresse				N° châssis				
				N° moteur				
Téléphone				Nb cylindres				
Portable								
Fax				Cylindrée réelle				
Permis n°				Poids				
de le				N° homologation				
Conduire à				N° pass. technique				
Licence n°				Nom du propriétaire et signature				
ASA nom code								
Ecurie				Visa du commissaire technique				
Groupe sanguin / Rhésus		/						
Conformément au règlement de l'épreuve, j'engage ma voiture dans le groupe et la classe ci-contre :				Fait le à Signature du concurrent		Visa du contrôleur administratif		Personne(s) habilitée(s) à représenter le concurrent
<div style="display: flex; justify-content: space-around;"> <div style="border: 1px solid black; padding: 5px; width: 100px; height: 40px;">Groupe</div> <div style="border: 1px solid black; padding: 5px; width: 100px; height: 40px;">Classe</div> </div>								Chèque des prix à libeller au nom de
Tout dossier incomplet ou illisible ne pourra être pris en compte. Le chèque doit impérativement accompagner ce dossier.								Personne(s) habilitée(s) à retirer le chèque



Secrétariat permanent :  
chez Brigitte et Philippe DREAU  
6, rue des Soeurs  
89580 Migé  
tel 03 86 41 65 41 - Fax 03 86 41 72 22



**FEDERATION FRANÇAISE DU SPORT AUTOMOBILE  
COMITE REGIONAL DU SPORT AUTOMOBILE BOURGOGNE FRANCHE-COMTE  
ASSOCIATION SPORTIVE AUTOMOBILE AVALLON AUTO SPORT**

## **DEMANDE D'ENGAGEMENT**

### **34<sup>ème</sup> Course de Cote Régionale de LUCY LE BOIS (Coupe de France de la Montagne) 19 et 20 juin 2010**

- Le présent bulletin d'engagement doit parvenir au comité d'organisation au plus tard le **mardi 15 juin 2010** (avant minuit cachet de la Poste faisant foi)  
à l'adresse suivante : **AVALLON AUTO SPORT**  
chez Brigitte DREAU  
6, rue des Soeurs 89580 Migé  
tel 03 86 41 65 41 - fax 03 86 41 72 22
  
- Ce bulletin doit être accompagné impérativement des droits d'inscription qui s'élèvent à :
  - **160 €** avec la publicité des organisateurs
  - **320 €** sans la publicité des organisateurspar chèque ou C.C.P. à l'ordre de : ASA Avallon Auto Sport  
*{ les chèques ne seront pas encaissés avant le mardi suivant l'épreuve }*
  
- Toute demande **incomplète** ou **non accompagnée des droits d'inscription** sera considérée comme nulle et ne pourra pas être prise en compte.
  
- Il est rappelé qu'un concurrent ne peut, en aucun cas, s'engager à la même date dans deux épreuves différentes. En signant le présent engagement, le concurrent et les équipiers reconnaissent avoir pris connaissance du règlement particulier de l'épreuve et s'engagent à s'y conformer, ainsi qu'aux règlements généraux applicables (y compris au contrôle anti-dopage).  
Par sa signature, il certifie l'exactitude des déclarations au verso.